

**Informations à Mesdames et Messieurs les Parents d'élèves  
du collège René Cassin**

**OBJET :** Fonctionnement de l'Association Sportive.

Une Association Sportive fonctionne au Collège dans le cadre de l'U.N.S.S. (Union Nationale du Sport Scolaire). Elle est présidée par le Chef d'établissement et animée par les professeurs d'EPS. Elle est gérée par le district de Haute Moselle et a pour but de favoriser le développement de la pratique d'activités sportives sous des formes aussi diverses que la compétition, l'entretien, la formation à l'arbitrage, coaching, reporter...

**Organisation :** Les professeurs d'EPS du Collège d'Eloyes se chargent des entraînements dans l'enceinte du collège. L'animation quant à elle, est assurée par tous les professeurs des vallées de la Haute Moselle et de la Moselotte (Collèges de Remiremont : Charlet, Le Tertret et Saint Joseph – Collège Montémont de Rupt sur Moselle – Collège Jules Ferry du Thillot – Collège de Vagney - Collège de Cornimont – Collège Saint Laurent la Bresse). Les professeurs assurent indifféremment la surveillance sur les lieux de compétition ou pendant les déplacements pour les journées de rencontres.

Les activités sportives proposées sont :

- Escalade
- Badminton
- Sports collectifs : Hand-ball
- Cross et Athlétisme estival
- Biathlon

Les entraînements se déroulent : Pendant la pause méridienne sauf pour l'escalade : un jour en soirée (16h 30 à 18h) et un pendant la pause méridienne

Les compétitions, quant à elles, ont lieu :

- le mercredi après-midi pour les rencontres de district et départementales,
- le mercredi toute la journée pour les rencontres académiques,
- sur plusieurs jours pour les rencontres nationales.

Un calendrier sera établi et affiché au tableau des élèves précisant les dates des rencontres et des entraînements. Les déplacements sont pris en charge par le district ou par le collège suivant le niveau de compétition.

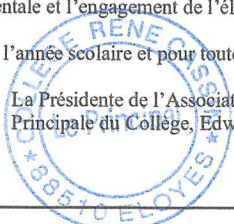
**Cas particulier des sports non encadrés :** Les élèves peuvent également s'inscrire et prendre une licence afin de participer à des compétitions UNSS pour des sports qu'ils pratiquent en club (ex : cyclisme, judo, ski, tennis ...). Dans ce cas le déplacement jusqu'au lieu de compétition (ou de rassemblement lorsque le service départemental organise le transport) ne pourra se faire que sous la responsabilité de leurs parents qui seuls peuvent être autorisés à les transporter.

**Modalités d'inscription :**

- une feuille d'inscription comportant l'autorisation parentale et l'engagement de l'élève,
- le règlement de la cotisation annuelle.

L'inscription peut se faire à tout moment. Elle est valable pour l'année scolaire et pour toutes les activités.

La Présidente de l'Association Sportive,  
Principale du Collège, Edwige Pierron



Coupon à remettre au Professeur d'EPS de la classe.

Je soussigné(e) ..... (père, mère, tuteur) (1)  
représentant légal de l'enfant ..... en classe de .....

déclare avoir pris connaissance de la lettre d'informations sur l'Association Sportive du Collège et de l'organisation des déplacements des élèves ainsi que de leur prise en charge lors des compétitions.

A ....., le .....

Signature,

(1) barrer la mention inutile.

## UNSS COLLEGE RENÉ CASSIN - ELOYES

Formulaire à remplir pour toute inscription à l'Association Sportive du collège d'Eloyes.

**Cotisation : 18€ espèces, chèque ZAP, CAF ou bancaire ⇨ ordre : AS Collège ELOYES**

### AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) : .....père, mère, tuteur, représentant légal (1)  
de l'enfant mineur : ..... né(e) le : .....  
classé(e) : .....

Adresse complète :  
.....  
.....

Tél : domicile : .....  
portable : .....  
travail : .....

- autorise celui-ci à participer aux activités de l' A.S. du collège René Cassin d'Eloyes.
- accepte qu'il soit pris en charge par les professeurs d'E.P.S. des autres collèges (en référence à la note d'informations du début d'année).
- autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur, à faire pratiquer en cas d'urgence, toute intervention médicale ou chirurgicale nécessaire.(2)
- ai pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'association sportive pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS (documents téléchargeables :  
[https://opus.unss.org/html/resources/article/pj/GARANTIES\\_GENERALES.1499940412867.pdf](https://opus.unss.org/html/resources/article/pj/GARANTIES_GENERALES.1499940412867.pdf)  
[https://opus.unss.org/html/resources/article/pj/DEMANDE\\_DE\\_GARANTIES\\_COMPLEMENTAIRES\\_MAIF\\_IA\\_SPORT\\_.1499940417104.pdf](https://opus.unss.org/html/resources/article/pj/DEMANDE_DE_GARANTIES_COMPLEMENTAIRES_MAIF_IA_SPORT_.1499940417104.pdf))

Fait à : ..... Le : .....

Signature

(3) : Barrer la mention inutile

(4) : Rayer en cas de refus d'autorisation

---

### DEMANDE D'ADHÉSION DE L'ÉLÈVE

Je soussigné(e) : .....élève de : ..... demande à adhérer à l'Association Sportive du collège René Cassin d'Eloyes.

Je m'engage à suivre assidûment les entraînements, à respecter le matériel, les horaires et mes camarades.

Concernant les compétitions, je m'engage également à y participer si les professeurs me convoquent. En cas de non respect de ces engagements, les responsables pourront me radier de l'association.

Fait à : ..... Le : .....

Signature de l'élève